

1618 en baie :



Comment le naufrage des marchands d'Audierne fit le bonheur des tailleurs de la Trinité....

A la fin du 16ème siècle, La Fontenelle, pille la région.

Les industries ferment leurs portes et ne les rouvrent qu'après la signature de l'Edit de Nantes en 1598.

Les commerçants, armateurs et maîtres de barques du Cap Sizun reviennent et retrouvent alors leur richesse. Ils participent activement à la construction des églises du Cap et font sculpter au-dessus des porches des représentations de leurs navires.



La plupart des églises furent construites par des maîtres jurés, selon des plans bien détaillés, à l'exception de **Saint-Raymond** qui fut faite par les ouvriers de la localité, sans caractère notable : les marchands avaient bien fait quelques dons mais, très vite ils avaient repris leurs affaires et oublié leur église, qui resta longtemps inachevée.

En 1618, Michel Le Nobletz s'y rendit pour une mission où il dénonça cette cupidité :

Dans sa *Vie manuscrite*, le père Maunoir raconte :

**« Après qu'il eut dit la messe, il monta en chaire pour prêcher.
Dès qu'il fit le signe de croix, tous les marchands sortirent dehors, il n'y eut que le sexe dévot (i.e : les femmes) qui tint bon à la parole de Dieu. A la fin du sermon, il prédit que Dieu visiterait cette communauté, dont plusieurs avaient enseveli leurs cœurs dans les biens de la terre(*).
Dans quelques temps, ils perdirent les trois quarts de leurs vaisseaux »**

(*) Les marchands firent fortune, grâce au commerce du poisson salé ou séché, pêché à grand peine par les « pauvres pêcheurs ». Ils se rendaient principalement à Bordeaux et en Espagne.

Ils investirent dans des propriétés, parfois par des alliances, à **Plouhinec**, **Plouzévet**, et surtout **Plovan**.

Vers 1618, la prédiction de Michel de Nobletz s'accomplit.

« La flotte, les voiles gonflées par un vent favorable, avait levé l'ancre.

Toute la population d'Audierne, joyeuse s'était portée sur la montagne pour assister à son départ ; la traversée allait se faire rapidement, tout l'indiquait ; les gains seraient nombreux.

Mais à peine les navires étaient-ils en vue de la haute mer, qu'au-dessus de la Gamelle, dans le ciel, apparut une grande croix rouge, couleur de sang. C'était un signe de mort que Saint Raymond avait envoyé pour prévenir les navires de retourner au port.

Personne ne prit garde à son avertissement. La flotte continua sa route. . .

Lorsque bientôt, chargée de richesses, elle allait être de retour, arrivée en face de la baie d'Audierne, le jour "entre la Saint-Clément et la Sainte-Catherine", la prédiction s'accomplit...

Saint-Raymond n'avait pu sauver ceux que Dieu avait condamnés.

Trompée par les feux que l'on allumait la nuit dans les églises et les cimetières de Penmarc'h, la flotte se jeta toute entière à la côte. **Un seul navire, le "Mouton blanc", en réchappa . »**

St Démet non plus, ne les protégea pas, et les voiles des épaves firent le bonheur des riverains de la baie et des tailleurs de la Trinité qui, selon la légende, les firent sécher sur les champs de fèves !
une complainte, que l'on chantait encore dans la région vers 1900, disait :

Malloz a raon da sant Demet,
D'ar parou fâ 'so en Drinded ! —
E Plonzeved, er parou fâ,
Ma lien flod Goaien o sec'ha ! --

"Malédiction à Saint Démet,
Aux champs de fèves de la Trinité!-
A Plozévet dans les champs de fèves,
les voiles de la flotte d'Audierne sont à sécher !"

— 39 —

FLOD GOAIEN.

Da ch'ouel Clemenc, santas Catel,
A zistroas ar flôd d'oc'h a Vourdel,
Da zont da Ben-Marc'h ; prest da vervel !
Goulou so adreon, goulou so arog !
Setu ni breman e creis ar flod !
Ha ni var Pen-Marc'h, aben en od ! —
— « Penoz a juj d'oc'h e vec'h 'creis ar flod,
Ha c'hui, var Penmarc'h, aben en od ? — »
Malloz a raon da Benmarkis,
Goulou en noz en ho ilis ! —
Malloz a raon da sant Demet,
D'ar parou fâ 'so en Drinded ! —
E Plonzeved, er parou fâ,
Ma lien flod Goaien o sec'ha ! --
Piou gasso kelou da Voaien,
Colled ar flod, nemed unan ? —
Unan hanved ar Maout-guen
A zalc'haz en avel d'au Dorchen. —
Chakez al Liang a ialo di,
Ha laké eno calz a gri. —
Cant intanvez, deuz a Voaien,
A gassas gant'ho cant lisser ven ; —
Ac in o c'houlleu'neil d'hi ben,
« Ha ne peuz ked guellet ma den ? » —
« Penoz jonj d'oc'h 'meus gueled ho ten,
« Hag eon o tribi gad cranked melen ! »

LA FLOTTE D'AUDIERNE

Entre la Saint-Clément et la Sainte-Catherine,
La flotte retourna de Bordeaux,
Pour venir à Penmarc'h ; — prête à périr ! —
Feux à l'arrière, feux à l'avant,
Nous voici maintenant bien à flot !
Et sur Penmarc'h, droit à la côte !
Comment croyez-vous être bien à flot,
Et vous, sur Penmarc'h, droit à la côte ? —

Malédiction aux gens de Penmarc'h,
Qui ont des feux, la nuit, dans leur église !
Malédiction à saint Demet,
Aux champs de fèves de la Trinité ! —
A Plozévet, dans les champs de fèves,
Les voiles de la flotte d'Audierne sont à sécher !
Qui portera la nouvelle à Audierne,
Que la flotte est perdue excepté un (navire) ? —
Un (navire) appelé le Mouton blanc
Qui tint au vent de la Torche. —
Jacques Le Liang ira là-bas,
Et y fera pousser des gémissements. —
Cent veuves d'Audierne
Portèrent avec elles cent draps blancs ;
Et elles demandaient l'une à l'autre :
« N'avez-vous pas vu mon mari ? —
« — Comment voulez-vous que j'aie vu votre mari ?
« Il sert de pâture aux crabes jaunes ! »

Chanté nar Pierre Yvenou, de Pennéac'h, en Plogoff, le 22 juin 1890).

